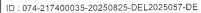
Envoyé en préfecture le 28/08/2025

Recu en préfecture le 28/08/2025

Publié le 28/08/2025





ENTRE LAC ET MONTAGNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ALEX

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT-CINQ AOUT, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire. Membres élus: 15 - Membres en fonction: 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 août 2025

Les membres présents (8) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Emmanuelle ROSSI, Stéphane BOLLARD, Carole DUPRÉ, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS, Guillaume PERISSE;

Procuration (2): Christopher BISSHOP-BOUCARDEY à Claude CHARBONNIER, Séverine SAOS à Audrey PERILLAT-DIT-

Absents (3): Denis JEANDIN, Gratienne BASTARD-ROSSET, André BOCHET-CADET;

Madame Yvette GOLLIET a été élue secrétaire de séance.

N°2025/057-25/08

Objet : Programme Petite Enfance – Acquisition d'un berceau supplémentaire « la Boite à Soleils » ACEPP74/73

Rapporteur Yvette GOLLIET

Par délibération N° 2023/003-01/02 en date du 1er février 2023, le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat avec l'ACEPP74.73 pour la réservation de 2 berceaux à la Crèche de DINGY-SAINT-CLAIR « la Boîte à Soleils » pour un montant unitaire annuel de 9 000 € TTC à compter de la date d'ouverture de la structure ;

En parallèle, par courrier de mai 2023, la commune a résilié 2 berceaux à la crèche Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) à compter du 01/09/2023

Par courrier de septembre 2023, la commune a résilié 1 berceau LPCR à compter du 01/01/2024

Par déliberation N°2023/081-14/12 en date du 14 décembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition d'un berceau supplémentaire à la crèche de DINGY-SAINT-CLAIR « la Boite à Soleils » ACEPP 74.73 à compter du 01/01/2024;

Par courrier du 20 mai 2025, la commune a résilié 1 berceau LPCR à compter du 01/09/2025 ;

Par délibération N°2025/039-16/06 en date du 16 juin 2025, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition d'un berceau supplémentaire à la crèche de DINGY SAINT CLAIR « la Boite à Soleils » ACEPP 74,73 à compter du 01/09/2025

Vu la liste d'attente pour la réservation des berceaux à la crèche « la Boite à Soleils » ACEPP73.74 ;

Il convient que le Conseil Municipal se prononce sur l'acquisition d'un berceau supplémentaire à la crèche de DINGY-SAINT-CLAIR « la Boite à Soleils » ACCEP74,73 pour un montant annuel de 5 000 € TTC annuel à compter du 01/10/2025, conformément à l'offre commerciale transmise à la Mairie le 18 avril 2025.

Entendu l'exposé de Yvette GOLLIET,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DECIDE d'approuver l'acquisition de 1 berceau supplémentaire à la crèche de DINGY-SAINT-CLAIR « la Boite à Soleils » ACEPP74.73 à compter du 1er octobre 2025 ;
- APPROUVE le tarif de 5 000 € TTC annuel pour un berceau supplémentaire (5^{ème}) ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier ;

Le secrétaire de séance Yvette GOLLIET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Le Maire.

Catherine HAUE

SENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTORI

ET PUBLICATION LE



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : DEL2025057

Objet: PETITE ENFANCE ACQUISITION BERCEAU SUP ACEPP

74.73 LA BOITE A SOLEILS

Type de transaction : Transmission d'actes

Date de la décision : 2025-08-25 00:00:00+02

Nature de l'acte : Délibérations

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières: 9.1 - Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique: 074-217400035-20250825-DEL2025057-DE

URL d'archivage : Non définie Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille		
Enveloppe métier	text/xml	891 o		
Nom métier : 074-217400035-20250825-DEL2025057-DE-1-1_0.xml				
Document principal (Délibération)	application/pdf	105.1 Ko		

Nom original: DEL2025.057 BERCEAU SUP ACEPP 01.10.2025.pdf

Nom métier:

99 DE-074-217400035-20250825-DEL2025057-DE-1-1_1.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 août 2025 à 10h55min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 août 2025 à 10h55min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 août 2025 à 14h39min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 août 2025 à 14h40min08s	Reçu par le MI le 2025-08-28